

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION

Programme annuel de Coran en ligne 2026-2027

Centre CDFV

Article 1 – Organisateur

Le Programme annuel de Coran en ligne 2026-2027 est organisé par :

Centre CDFV

E-mail : coran.online@centre-cdfv.fr

Téléphone : 06 86 23 85 60

Les présentes conditions générales définissent les modalités d'inscription, de paiement, d'organisation et de participation au programme.

Toute inscription définitive implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales par le participant ou, lorsque celui-ci est mineur, par son représentant légal.

Article 2 – Public concerné

Le programme est ouvert :

- aux enfants à partir de 7 ans ;
- aux adolescentes et adolescents ;
- aux femmes ;
- aux hommes.

Les groupes sont constitués en fonction :

- de l'âge ;
- du niveau de lecture et de mémorisation ;
- des disponibilités indiquées ;

- des places disponibles ;
 - de l'organisation pédagogique retenue par le Centre CDFV.
-

Article 3 – Durée du programme

Le programme annuel débute à partir du **14 septembre 2026** et se termine le **30 juin 2027**.

Un calendrier prévisionnel précisant les périodes de cours, les vacances scolaires, les séances générales, le **séminaire intensif de Tajwid** et les éventuelles interruptions sera adressé aux participants avant ou au début du programme.

Ce calendrier pourra exceptionnellement être modifié pour des raisons pédagogiques, techniques ou organisationnelles. Les participants en seront informés dans les meilleurs délais.

Article 4 – Organisation des cours

Chaque participant bénéficie de :

- **2 heures de cours de Coran par semaine** ;
- réparties en **2 séances d'une heure** ;
- en groupe de **5 élèves maximum** ;
- en visioconférence, notamment par Zoom ou par tout autre outil retenu par le Centre CDFV.

Les cours peuvent notamment comprendre :

- la lecture et la correction du Coran ;
- l'apprentissage et le perfectionnement du Tajwid ;
- la mémorisation ;
- la révision des passages déjà mémorisés ;
- l'amélioration de la récitation ;
- des objectifs personnalisés ;
- un suivi de la progression ;
- du travail à préparer entre les séances.

La progression dépend notamment du niveau initial, de l'assiduité, du travail personnel et du rythme d'apprentissage de chaque participant.

Le Centre CDFV ne peut garantir l'atteinte d'un résultat identique pour tous les participants.

Article 5 – Séance générale de rappel

En complément des cours en petits groupes, une **séance générale d'une heure par semaine** sera proposée aux adultes et aux enfants afin :

- d'accompagner les participants dans leur compréhension du Coran ;
- de leur faire découvrir les mérites et les bienfaits du Coran ;
- de renforcer leur attachement au Livre d'Allah ;
- de donner du sens à la lecture, à la mémorisation et à la révision.

Les séances destinées aux adultes et aux enfants pourront être organisées séparément afin d'adapter leur contenu à l'âge et au niveau des participants.

Les dates, horaires et modalités d'accès seront précisés dans le calendrier communiqué par le Centre CDFV.

Article 5 bis – Séminaire intensif de Tajwid

Dans le cadre du Programme annuel de Coran en ligne 2026-2027, le Centre CDFV organisera également, pendant les **vacances scolaires d'octobre**, un **séminaire intensif de Tajwid d'une durée totale de 10 heures**.

Il sera organisé sous la forme de **10 séances d'environ une heure**, réparties pendant les vacances scolaires d'octobre selon le calendrier communiqué aux participants.

Ce séminaire a notamment pour objectifs :

- d'approfondir les principales règles du Tajwid ;
- d'améliorer la prononciation et l'articulation des lettres ;
- de travailler l'application pratique des règles dans la récitation ;
- d'aider les participants à identifier et à corriger certaines erreurs de lecture ;
- de renforcer la qualité et la régularité de la récitation du Coran.

Le séminaire sera proposé :

- aux femmes inscrites au programme annuel ;

- aux hommes inscrits au programme annuel ;
- aux enfants inscrits au programme annuel **ayant acquis un niveau de lecture et de prononciation suffisant pour bénéficier utilement de cet enseignement.**

Pour les enfants, la participation au séminaire sera déterminée en fonction de leur niveau pédagogique.

L'enseignant ou l'équipe pédagogique du Centre CDFV pourra notamment tenir compte :

- de la maîtrise de la lecture du Coran ;
- de l'articulation des lettres ;
- de la maîtrise des sons ;
- des bases de Tajwid déjà acquises ;
- de la capacité de l'enfant à suivre utilement le contenu proposé.

Le fait qu'un enfant ne participe pas à ce séminaire ne constitue pas une exclusion du programme annuel.

Cela signifie simplement que son apprentissage nécessite prioritairement la consolidation d'autres compétences avant l'approfondissement des règles de Tajwid.

Les groupes, horaires, niveaux et modalités d'organisation du séminaire seront déterminés par le Centre CDFV en fonction du nombre de participants et des nécessités pédagogiques.

Le séminaire intensif de Tajwid est compris dans la cotisation annuelle et ne donne lieu à aucun supplément de prix.

Article 6 – Vacances scolaires

Les deux séances hebdomadaires habituelles en petits groupes **ne seront pas dispensées pendant les vacances scolaires**, conformément au calendrier annuel transmis aux participants.

En revanche, certaines activités prévues dans le cadre du programme annuel pourront être maintenues ou organisées pendant les vacances scolaires, notamment :

- les **séances générales de rappel prévues au calendrier** ;

- le **séminaire intensif de Tajwid de 10 heures organisé pendant les vacances scolaires d'octobre.**

Le calendrier transmis aux participants précisera les dates et horaires de ces activités.

La cotisation annuelle tient compte de cette organisation et du calendrier communiqué.

Les interruptions des cours hebdomadaires prévues pendant les vacances scolaires ne donnent donc lieu à aucune réduction, récupération ou demande de remboursement.

Les cours peuvent également être suspendus lors de certains jours fériés, conformément au calendrier annuel.

Article 7 – Préinscription et attribution des créneaux

Le dépôt du formulaire Jotform constitue une **demande de préinscription** et non une confirmation définitive de place.

Les disponibilités cochées dans le formulaire ne constituent pas une réservation définitive.

Le Centre CDFV constitue les groupes en tenant compte :

- de l'âge ;
- du niveau ;
- des disponibilités ;
- du nombre de places ;
- de la cohérence pédagogique du groupe.

Deux créneaux hebdomadaires seront proposés ou confirmés au participant.

L'inscription devient définitive après :

1. la confirmation des deux créneaux par le Centre CDFV ;
2. l'acceptation des présentes conditions générales ;
3. la validation du paiement demandé.

Si aucun groupe correspondant au niveau et aux disponibilités du participant ne peut être constitué, le Centre CDFV pourra proposer d'autres créneaux.

En l'absence de solution acceptée, l'inscription ne sera pas finalisée et les sommes éventuellement réglées seront remboursées.

Article 8 – Cotisation annuelle

La cotisation annuelle normale est fixée à :

250 € par participant pour l'année 2026-2027

Elle peut être réglée en **10 échéances mensuelles de 25 €**, de septembre 2026 à juin 2027.

Le règlement mensuel constitue une **facilité de paiement de la cotisation annuelle** et non une inscription renouvelable chaque mois.

Le premier paiement de 25 € effectué lors de la finalisation de l'inscription correspond à la première échéance de la cotisation annuelle.

La cotisation couvre l'ensemble du programme défini dans les présentes conditions, notamment :

- les deux séances hebdomadaires en petits groupes selon le calendrier annuel ;
- les séances générales de rappel ;
- le **séminaire intensif de Tajwid de 10 heures organisé pendant les vacances d'octobre**, pour les participants remplissant les conditions pédagogiques prévues à l'article 5 bis ;
- les activités, ressources et dispositifs de suivi prévus dans le cadre du programme.

Le **séminaire intensif de Tajwid est inclus sans supplément de prix** dans la cotisation annuelle.

Le montant de la cotisation tient également compte des interruptions de cours prévues au calendrier pendant les vacances scolaires.

Article 9 – Tarif familial

Lorsqu'un même foyer inscrit plusieurs de ses membres au Programme annuel de Coran en ligne, les tarifs suivants sont appliqués :

- **1er membre inscrit : 250 € par an**, soit 25 € par mois pendant 10 mois ;
- **2^e membre inscrit : 225 € par an**, soit 22,50 € par mois pendant 10 mois ;
- **à partir du 3^e membre : 200 € par an et par personne**, soit 20 € par mois pendant 10 mois.

Le tarif familial peut concerner les enfants, le père, la mère, l'époux ou l'épouse vivant dans le même foyer.

Le Centre CDFV pourra demander les informations nécessaires afin de rattacher les différentes inscriptions à un même foyer.

Les tarifs familiaux ne sont pas cumulables avec une autre réduction ou offre promotionnelle, sauf décision contraire du Centre CDFV.

Article 10 – Paiement et défaut de paiement

Les paiements sont effectués selon les moyens proposés par le Centre CDFV : paiement en ligne, lien sécurisé, prélèvement ou tout autre moyen communiqué lors de l'inscription.

Le participant ou son représentant légal s'engage à respecter l'échéancier convenu.

En cas d'échec ou de retard de paiement :

1. un rappel pourra être adressé ;
2. le participant devra régulariser la situation dans le délai indiqué ;
3. à défaut de régularisation, l'accès aux cours et aux ressources pédagogiques pourra être suspendu ;
4. la place dans le groupe ne pourra plus être garantie en cas d'impayé persistant.

Les échéances correspondant aux périodes déjà commencées ou aux cours déjà dispensés restent dues.

Toute difficulté financière doit être signalée rapidement à l'administration afin qu'une solution puisse éventuellement être étudiée.

Article 11 – Droit de rétractation

Lorsque l'inscription et le paiement sont conclus à distance, le participant ou son représentant légal dispose d'un délai légal de **14 jours** à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation, conformément à la réglementation applicable.

La demande doit être adressée par écrit à :

coran.online@centre-cdfv.fr

Elle peut être effectuée à l'aide du formulaire figurant en annexe des présentes conditions ou par toute déclaration dénuée d'ambiguïté exprimant la volonté de se rétracter.

Lorsque le participant demande expressément à commencer les cours avant la fin du délai de rétractation, il reconnaît qu'en cas de rétractation après le début du programme, le Centre CDFV pourra conserver ou réclamer un montant proportionnel aux prestations déjà réalisées, conformément aux dispositions légales applicables.

Article 12 – Désistement en cours d'année

L'inscription porte sur l'ensemble de l'année scolaire 2026-2027.

Après l'expiration du délai légal de rétractation, un simple changement d'avis, une absence répétée ou l'arrêt volontaire de la participation ne met pas automatiquement fin à l'engagement annuel.

Toute demande de résiliation doit être adressée par écrit au Centre CDFV.

Une résiliation anticipée pourra être étudiée en cas de motif sérieux, imprévisible et dûment justifié, notamment :

- maladie prolongée empêchant la participation ;
- déménagement rendant durablement impossible le suivi ;
- modification importante de la situation familiale ou professionnelle ;
- autre circonstance exceptionnelle examinée par le Centre CDFV.

En cas d'acceptation, les échéances cesseront à la date communiquée par le Centre CDFV.

Les sommes correspondant aux prestations déjà réalisées ou au mois commencé restent dues.

Article 13 – Assiduité, retards et absences

Le participant s'engage à :

- assister régulièrement aux cours ;
- respecter les horaires ;
- se connecter environ 5 minutes avant le début de la séance ;
- prévenir l'enseignant ou l'administration en cas d'absence ;
- effectuer les exercices, révisions ou objectifs de mémorisation demandés.

Un retard du participant ne prolonge pas la durée du cours.

Lorsqu'un cours collectif a bien lieu, l'absence d'un participant ne donne droit :

- ni à un remboursement ;
- ni à une réduction ;
- ni à une séance individuelle de remplacement ;
- ni à un report automatique.

Le professeur pourra transmettre, dans la mesure du possible, les consignes de travail ou les objectifs à préparer.

Article 14 – Annulation d'un cours par le Centre CDFV

En cas d'indisponibilité exceptionnelle d'un professeur ou de problème technique imputable au Centre CDFV, celui-ci pourra notamment :

- faire assurer le cours par un professeur remplaçant ;
- reporter la séance ;
- proposer un autre créneau.

Le Centre CDFV se réserve également la possibilité de remplacer un enseignant par un autre enseignant qualifié, sans que cela constitue une modification essentielle du programme.

Article 15 – Conditions techniques

Le participant doit disposer :

- d'une connexion Internet suffisamment stable ;

- d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone adapté ;
- d'un microphone fonctionnel ;
- de haut-parleurs ou d'un casque ;
- d'une caméra fonctionnelle lorsque son utilisation est demandée ;
- d'un exemplaire du Coran ou du support indiqué par l'enseignant.

Le participant doit suivre le cours dans un lieu calme et adapté à l'apprentissage.

Le Centre CDFV ne peut être tenu responsable des difficultés provenant du matériel, de la connexion Internet ou de l'environnement du participant.

Pour les enfants, le représentant légal doit s'assurer que l'enfant sait se connecter et qu'il suit le cours dans des conditions adaptées.

Une présence ponctuelle de l'adulte à proximité pourra être nécessaire, notamment pour les plus jeunes.

Article 16 – Accès aux cours et confidentialité

Les liens Zoom, identifiants, mots de passe et accès pédagogiques sont strictement personnels.

Ils ne doivent pas être :

- transmis à une personne non inscrite ;
- publiés sur les réseaux sociaux ;
- partagés dans un autre groupe ;
- utilisés par plusieurs personnes sans autorisation du Centre CDFV.

Toute utilisation frauduleuse ou non autorisée pourra entraîner la suspension de l'accès au programme.

Article 17 – Comportement et respect

Chaque participant doit adopter une attitude respectueuse envers :

- les professeurs ;
- les autres participants ;
- l'équipe administrative ;
- les règles pédagogiques du Centre CDFV.

Sont notamment interdits :

- les propos insultants, discriminatoires ou déplacés ;
- les interruptions répétées ;
- la diffusion de contenus sans rapport avec le cours ;
- l'utilisation non autorisée des coordonnées d'un autre participant ;
- tout comportement portant atteinte au bon déroulement du cours.

En cas de comportement grave ou répété, le Centre CDFV pourra prononcer un avertissement, suspendre temporairement l'accès ou mettre fin à la participation, après information du participant ou de son représentant légal lorsque les circonstances le permettent.

Article 18 – Enregistrements, captures d'écran et droit à l'image

Il est interdit de :

- filmer ou enregistrer un cours ;
- effectuer des captures d'écran ;
- photographier l'enseignant ou les participants ;
- diffuser un extrait sonore ou vidéo ;
- publier l'identité ou l'image d'un participant ;

sans autorisation écrite préalable du Centre CDFV et, le cas échéant, des personnes concernées ou de leurs représentants légaux.

Le Centre CDFV n'enregistrera pas les cours à des fins de communication ou de diffusion sans avoir recueilli les autorisations nécessaires.

Article 19 – Supports pédagogiques et propriété intellectuelle

Les documents, audios, vidéos, exercices, présentations et supports transmis dans le cadre du programme sont destinés à un usage strictement personnel et familial.

Ils ne peuvent être :

- reproduits ;

- revendus ;
- publiés ;
- diffusés ;
- partagés avec des personnes non inscrites ;
- réutilisés dans une autre formation ou activité ;

sans l'autorisation écrite du Centre CDFV ou de leur auteur.

Article 20 – Suivi pédagogique et communication

Le Centre CDFV pourra utiliser différents outils afin d'assurer :

- le suivi de la présence ;
- le suivi de la mémorisation et de la révision ;
- la transmission des objectifs ;
- les échanges avec les élèves et les familles ;
- l'envoi de documents et de ressources ;
- l'information sur les horaires et les éventuelles modifications.

Ces échanges pourront notamment être réalisés par :

- e-mail ;
- téléphone ;
- WhatsApp ;
- Zoom ;
- Google Classroom ;
- ClassDojo ;
- Tutor LMS ;
- ou tout autre outil pédagogique communiqué aux participants.

Les participants et représentants légaux sont invités à consulter régulièrement les messages et informations transmis par le Centre CDFV.

Article 21 – Protection des données personnelles

Les données recueillies lors de l'inscription sont utilisées notamment pour :

- traiter les préinscriptions ;
- constituer les groupes ;

- organiser les cours ;
- gérer les paiements ;
- communiquer avec les participants ;
- assurer le suivi pédagogique ;
- respecter les obligations administratives et comptables du Centre CDFV.

Seules les personnes et les prestataires ayant besoin d'accéder à ces informations dans le cadre de leurs fonctions peuvent les recevoir.

Les données sont conservées pendant la durée nécessaire à la gestion du programme, puis archivées conformément aux obligations légales et comptables applicables.

Chaque participant ou représentant légal peut demander l'accès, la rectification ou, lorsque cela est applicable, l'effacement ou la limitation du traitement de ses données en écrivant à :

coran.online@centre-cdfv.fr

Il peut également introduire une réclamation auprès de la **CNIL**.

Article 22 – Réclamations

Toute demande ou réclamation doit d'abord être adressée au Centre CDFV :

E-mail : coran.online@centre-cdfv.fr

Téléphone : 06 86 23 85 60

Le Centre CDFV s'efforcera de proposer une solution amiable dans un délai raisonnable.

Article 23 – Force majeure

Le Centre CDFV ne pourra être tenu responsable d'une interruption ou d'un retard résultant d'un événement extérieur, imprévisible et irrésistible, notamment :

- panne généralisée ;
- interruption majeure des services Internet ;
- indisponibilité exceptionnelle d'une plateforme ;
- catastrophe naturelle ;

- décision administrative ;
- événement affectant gravement la disponibilité des intervenants.

Le Centre CDFV informera les participants et recherchera, lorsque cela est possible, une solution de remplacement.

Article 24 – Modification des conditions générales

Le Centre CDFV pourra modifier les présentes conditions pour tenir compte d'une évolution légale, réglementaire, technique ou organisationnelle.

Toute modification importante affectant les droits ou obligations des participants sera portée à leur connaissance.

Les conditions applicables sont celles acceptées au moment de l'inscription, sauf modification imposée par la loi ou acceptée par le participant.

Article 25 – Acceptation

En validant le formulaire d'inscription, le participant ou son représentant légal reconnaît :

- avoir lu les présentes conditions générales ;
 - les avoir comprises ;
 - les accepter sans réserve ;
 - avoir été informé du caractère annuel de l'engagement ;
 - avoir pris connaissance du calendrier et du fonctionnement pendant les vacances scolaires ;
 - avoir été informé de l'existence de la **séance générale hebdomadaire** ;
 - avoir été informé de l'organisation du **séminaire intensif de Tajwid de 10 heures pendant les vacances scolaires d'octobre** ;
 - comprendre que la participation des enfants à ce séminaire dépend de leur niveau pédagogique ;
 - comprendre que le séminaire est **inclus dans la cotisation annuelle sans supplément de prix** ;
 - s'engager à respecter les règles du programme.
-

Coordonnées du Centre CDFV

Centre CDFV

36 rue Eugène Varlin
94500 Champigny-sur-Marne

E-mail : coran.online@centre-cdfv.fr

Téléphone : 06 86 23 85 60